



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ENERGY/GE.1/2003/3  
9 février 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE**

Groupe spécial d'experts du charbon  
dans le contexte de l'énergie durable  
Sixième session, 17 et 18 novembre 2003

**RAPPORT**

**I. PARTICIPATION**

1. La sixième session du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte de l'énergie durable s'est tenue les 17 et 18 novembre 2003 avec la participation de représentants des pays membres de la CEE ci-après: Albanie, Allemagne, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.
2. Les organisations gouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient également représentées: ASSOCARBONI (représentant également EURISCOAL), Communauté internationale eurasiatique du charbon et des métaux de la CEI, Association européenne du charbon et du lignite (EURACOAL), European Action for Mining Communities (EUR-ACOM), Agence internationale de l'énergie (AIE), Institut mondial du charbon et Conseil mondial de l'énergie (CME).

**II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**(Point 1 de l'ordre du jour)**

3. L'ordre du jour provisoire, paru sous la cote ENERGY/GE.1/2003/2, a été adopté sans modification. Cependant, pour tenir compte de l'emploi du temps et des arrangements de voyage des intervenants venus de l'étranger, les différents points n'ont pas été abordés suivant l'ordre numérique.

### **III. ÉLECTION DU BUREAU (Point 2 de l'ordre du jour)**

4. Les participants ont été informés de ce qu'un nouveau bureau avait été élu pour la dernière fois à la quatrième session et, qu'en l'absence d'objection, ce bureau pouvait être réélu. Il a été noté que, selon l'usage, un bureau restait en fonctions pendant une période de deux ans. Les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité comme suit: M. Sergueï Klimov (Fédération de Russie) a été réélu Président, cependant que MM. Celestin Alexandrescu (Roumanie) et Miroslav Wališ (République tchèque) ont été réélus Vice-Présidents. Les participants ont, en outre, pris note de la proposition tendant à ce qu'un nouveau bureau soit élu de manière à entrer en fonctions à la septième session, qui se tiendrait les 16 et 17 novembre 2004.

### **IV. MANDAT (Point 3 de l'ordre du jour)**

5. Les participants ont examiné le projet de mandat du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable (annexe du rapport de la cinquième session du Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique, ENERGY/GE.1/2002/3).

6. Le Groupe spécial d'experts a *approuvé* le projet de mandat sans modification. Une copie de la version définitive du mandat figure dans l'annexe au présent rapport.

### **V. ACTIVITÉS RÉCENTES ET PRIORITÉS DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE (Point 4 de l'ordre du jour)**

#### Documentation:

i) ECE/ENERGY/49: Rapport de la douzième session du Comité de l'énergie durable.

7. M. George Kowalski, Directeur de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise de la CEE, a mis le Groupe spécial au courant des faits nouveaux intervenus depuis la précédente session qui intéressent la CEE en général et la Section de l'énergie durable de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise de la CEE en particulier, ainsi que des activités prévues durant la «Semaine de l'énergie» de la CEE (du 17 au 21 novembre 2003).

8. M. Kowalski a rendu compte des activités du Comité de l'énergie durable, en précisant qu'il aborderait, à sa session de 2003, deux sujets intéressant les secteurs du charbon et de l'énergie thermique, à savoir: i) la sécurité énergétique compte tenu du cours nouveau des événements; et ii) une table ronde sur le thème de la facilitation des investissements dans le secteur de l'électricité dans les pays en transition.

9. M. Kowalski a fourni des informations sur les activités que le Comité de l'énergie durable prévoyait d'entreprendre dans le domaine de la sécurité énergétique. Après le succès rencontré et le vif intérêt suscité par le débat sur la sécurité énergétique à la session de 2002, un Forum de la sécurité énergétique devait être organisé le 20 novembre 2003, et un groupe d'experts éminents y présenterait des exposés sur la question des risques qui pèsent sur la sécurité énergétique et les marchés financiers mondiaux. Même si la question de la sécurité énergétique n'était pas

nouvelle, M. Kowalski a noté que son importance s'était accrue en raison des faits nouveaux survenus non seulement dans le secteur de l'énergie mais aussi dans un contexte social et géopolitique plus vaste. On relevait un sentiment exacerbé de vulnérabilité et d'inquiétude au sujet de la disponibilité future de ressources énergétiques à un prix raisonnable, sentiment qui était dû à toute une série de facteurs, notamment à la persistance de l'instabilité et du conflit en Iraq, aux tensions au Moyen-Orient, aux actions terroristes et actes de sabotage commis dans d'importants pays producteurs de pétrole et de gaz, au climat défavorable aux investissements dans un certain nombre de pays producteurs, à la dépendance croissante vis-à-vis des importations d'énergie des principaux pays consommateurs et aux carences des entreprises et des pouvoirs publics, notamment à la faillite d'Enron et aux récentes pannes de courant en Amérique du Nord et en Europe. Le Forum de la sécurité énergétique avait pour objet, en favorisant le dialogue, une plus grande transparence, la communication d'informations et l'expression d'opinions mûrement réfléchies sur la question, de contribuer à atténuer la volatilité des marchés de l'énergie et de limiter les retombées néfastes de cette instabilité. Il s'agissait d'institutionnaliser le Forum de la sécurité énergétique sous les auspices de la CEE et de l'ONU de manière à faire connaître ses conclusions et recommandations dans l'ensemble du système des Nations Unies.

10. M. Kowalski a ensuite signalé que le Comité étudierait la manière dont les sources d'énergie renouvelables pourraient apporter une contribution toujours plus importante tant à la diversification qu'à la sécurité de l'approvisionnement, à la réduction des émissions et à la viabilité du secteur de l'énergie dans son ensemble, à plus long terme. En outre, le Comité envisagerait l'opportunité d'inclure, dans son programme de travail, un sous-programme relatif aux ressources en énergie renouvelables.

11. Pour conclure, M. Kowalski a félicité le Groupe spécial d'experts pour son ordre du jour de la session en cours, lequel faisait ressortir la volonté du Groupe de mieux adapter son programme de travail à la nécessité de relever les défis du débat actuel sur le développement durable et l'environnement. Il a également encouragé le Groupe spécial à envisager d'entreprendre certaines activités d'assistance technique dans le cadre de son programme de travail. Il a confirmé que la CEE menait un certain nombre d'activités opérationnelles dans le secteur de l'énergie, en particulier dans les domaines de l'efficacité énergétique et du gaz naturel, et a confirmé en outre que le Comité de l'énergie durable était favorable à toute forme de mise en synergie envisageable de ses groupes de travail, ses groupes spéciaux d'experts et ses projets d'assistance technique. M. Kowalski a suggéré que le Groupe spécial d'experts étudie la possibilité d'entreprendre une activité commune avec le projet Efficacité énergétique 21 (EE21) sur un thème d'intérêt commun, par exemple l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette coopération pourrait inclure notamment des activités de renforcement des capacités visant la mise au point de propositions de projets d'investissement en vue d'une exploitation du méthane des mines de charbon. Ces propositions de projets pourraient ensuite être présentées à des sources de financement potentielles dans le cadre d'EE21, par exemple au mécanisme de financement ou au fonds d'investissement qu'il était envisagé de mettre sur pied dans le contexte d'EE21. Cette forme de coopération pourrait conférer une valeur ajoutée substantielle aux travaux du Groupe et élargir ainsi les possibilités de trouver des projets d'investissement attrayants pour les institutions financières internationales qui collaborent avec la CEE.

12. Le Groupe spécial d'experts *a pris note* des renseignements susmentionnés.

**VI. DEMANDE ET OFFRE DE CHARBON DANS LA RÉGION DE LA CEE ET PERSPECTIVES EN LA MATIÈRE (Point 5 de l'ordre du jour)**

Documentation:

- i) ENERGY/GE.1/2003/1: Prévisions de l'offre et de la demande de combustibles solides – 2003;
- ii) ENERGY/GE.1/2003/6: Perspectives mondiales et régionales de la demande de charbon jusqu'en 2030 et au-delà.

13. Le débat sur cette question a débuté par un exposé complet de M. Domenico Maiello (Norfolk Southern, Italie) sur le commerce international du charbon et l'évolution des cours en 2003. Cette communication a été suivie d'un exposé de M. Graham Chapman (Barlow Jonker) sur le thème «Le charbon de chaufferie: est-il aussi largement disponible qu'on le suppose fréquemment?». Un débat s'est ensuite engagé sur la pénurie de charbon à coke enregistrée à l'échelle mondiale.

14. M. Klaus Brendow (Conseil mondial de l'énergie) a donné un aperçu général du document, qu'il avait établi en vue de la session, intitulé «Perspectives mondiales et régionales de la demande de charbon jusqu'en 2030 et au-delà». M. Brendow a signalé aux participants que ce document était un extrait de l'étude du Conseil mondial de l'énergie sur le charbon dans le monde intitulée «Sustainable Global Energy Development – The Case of Coal», qui devait paraître en septembre 2004.

15. M. Leopold Janssens (EURACOAL) a présenté une vue d'ensemble des activités d'EURACOAL (Association européenne du charbon et du lignite) et a mis l'accent sur la création récente d'un comité des marchés du charbon au sein d'EURACOAL. Un rapport national sur l'état actuel du secteur charbonnier en Allemagne a ensuite été présenté par M. Bernd Bogalla (Gesamtverband des Deutschen Steinkohlenbergbaus).

16. À la suite des divers exposés relatifs au marché charbonnier, le représentant des États-Unis d'Amérique a déclaré que les renseignements communiqués aux participants tant dans le cadre des exposés qu'au cours du débat qui avait suivi mettaient l'accent sur l'importance du charbon au niveau de la région de la CEE ainsi qu'au niveau mondial. Il a précisé, toutefois, qu'à son avis, l'importance du charbon n'était pas suffisamment reconnue ni mise en relief par la CEE. Il a ensuite demandé aux délégations d'encourager leurs États membres respectifs à veiller à ce que la CEE concentre son attention sur les questions charbonnières. Le Groupe spécial d'experts *a souscrit* à cette demande.

17. Le secrétariat a signalé qu'il n'avait pas été possible d'élaborer un document sur l'offre et la demande de charbon dans la région de la CEE en 2002 parce que la publication par l'AIE des informations sur le charbon pour 2002 avait été différée. À titre d'information générale, le secrétariat a expliqué aux participants que pour pouvoir élaborer ce document, il fallait disposer à la fois des réponses à l'enquête de la CEE concernant les prévisions de l'offre et de la demande de combustibles solides – 2003 (voir le document ENERGY/GE.1/2003/1) et des informations sur le charbon publiées par l'AIE. Ces dernières informations sont nécessaires en raison de

l'accord conclu entre la CEE et un certain nombre d'organismes de statistique, en vertu duquel certains pays ne fournissent des données statistiques qu'à une seule organisation, par exemple l'AIE, qui se charge ensuite d'en faire part aux autres organisations.

18. Eu égard i) aux difficultés que soulève maintenant chaque année l'élaboration du document intitulé «Offre et demande de charbon dans la région de la CEE», ii) au large éventail de pays pris en compte dans les informations sur le charbon publiées par l'AIE, et iii) à la création par EURACOAL d'un comité du marché charbonnier, le secrétariat a demandé aux participants de déterminer, compte tenu des ressources limitées dont disposait le Groupe spécial d'experts, s'il était utile de poursuivre la publication et l'analyse des résultats de son enquête annuelle sur les prévisions de l'offre et la demande de combustibles solides. Néanmoins, le représentant de l'AIE a demandé instamment que l'enquête soit maintenue et a insisté ensuite sur l'utilité que présentaient, pour l'établissement des informations de l'AIE sur le charbon, les réponses à l'enquête de la CEE, étant donné qu'un certain nombre de pays ne répondaient qu'à l'enquête de la CEE et non pas au questionnaire distribué par l'AIE.

19. Le Groupe spécial a été saisi des documents suivants:

- i) Commerce international du charbon et évolution des cours en 2003 – *Communication de Domenico MAIELLO, Norfolk Southern NSC, Italie;*
- ii) Le charbon de chaufferie: est-il aussi largement disponible qu'on le suppose fréquemment? – *Communication de Graham CHAPMAN, Directeur de la Division Europe et Afrique, Barlow Jonker Pty Ltd.;*
- iii) Perspectives mondiales et régionales de la demande de charbon jusqu'en 2030 et au-delà: étude du Conseil mondial de l'énergie – *Communication de Klaus BRENDOW, Coordonnateur régional, Europe centrale et orientale, Conseil mondial de l'énergie (CME);*
- iv) Aperçu général des activités d'EURACOAL (Association européenne du charbon et du lignite) – *Communication de Leopold JANSSENS, Secrétaire général, EURACOAL;*
- v) Rapport national pour l'Allemagne – *Communication de Bernd BOGALLA, Gesamtverband des Deutschen Steinkohlenbergbaus;*
- vi) L'industrie charbonnière dans l'ensemble de l'Europe – édition d'octobre 2003 – *Publication d'EURACOAL;*
- vii) Le rôle du charbon en tant que source d'énergie – édition de 2003 – *Publication de l'Institut mondial du charbon.*

20. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *Est convenu* qu'il faudrait maintenir l'enquête de la CEE sur les prévisions de l'offre et de la demande de combustibles solides sous réserve que cette enquête soit passée en revue et qu'une concertation soit assurée avec l'AIE, et qu'une copie de toutes les réponses reçues en 2004 serait transmise au secrétariat de l'AIE en temps voulu;

- ii) *Est convenu en outre* que les membres du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable devraient encourager vivement leurs États membres respectifs à se mettre en contact avec la CEE et à insister sur la nécessité de reconnaître l'importance du charbon en tant que source d'énergie; et
- iii) *A pris note* avec satisfaction des nombreux documents présentés.

**VII. TECHNOLOGIES PROPRES D'UTILISATION DU CHARBON  
ET INNOVATIONS TECHNIQUES  
(Point 6 de l'ordre du jour)**

Documentation:

- i) ENERGY/GE.1/2003/4: L'industrie mondiale du méthane des mines de charbon;
  - ii) ENERGY/GE.1/2003/5: Possibilités pour les économies en transition de tirer parti des mécanismes de flexibilité prévus par le Protocole de Kyoto: considérations générales pour le méthane des gisements et des mines de charbon;
  - iii) ENERGY/GE.1/2003/9: Renforcer les capacités de gestion de la qualité de l'air et d'application des technologies non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale;
  - iv) ENERGY/GE.1/2003/10: Implementing Flue Gas Desulphurization in an Existing Power Plant.
- a) Récupération du méthane des gisements et des mines de charbon

21. M. Cameron Davies (Alkane Energy) a présenté un exposé sur l'énergie durable provenant des mines de charbon abandonnées, qui a été suivi par un exposé de M. John Palmisano (Energy and Communications Solutions LLC) sur le thème «Récupération du méthane des gisements et des mines de charbon: Conversion du CH<sub>4</sub> en dollars, en euros et en livres».

22. Le secrétariat a ensuite appelé l'attention sur les deux documents d'information concernant le méthane des mines de charbon établis pour la session (ENERGY/GE.1/2003/4 et ENERGY/GE.1/2003/5) et, s'appuyant sur ces documents et sur les exposés présentés, il a proposé que le Groupe spécial d'experts axe son attention sur le méthane des mines de charbon et en fasse un thème d'étude prioritaire, ce qui impliquerait notamment l'institution d'un groupe d'experts du méthane des mines de charbon et l'organisation d'un atelier sur la question en 2004. Le secrétariat a noté que les activités dans ce domaine offriraient au Groupe spécial, non seulement l'occasion de prendre en considération simultanément les trois piliers du développement durable, à savoir l'économique, l'environnemental et le social, mais aussi la possibilité d'améliorer l'image du charbon.

23. Le Groupe spécial a été saisi des documents suivants:

- i) L'énergie durable provenant des mines de charbon abandonnées: *Communication de Cameron DAVIES, Président exécutif d'Alkane Energy Plc;*

- ii) Récupération du méthane des gisements et mines de charbon: Conversion du CH<sub>4</sub> en dollars, en euros et en livres: *Communication de John PALMISANO, Energy and Communications Solutions LLC, Washington DC;*
- iii) Le méthane du charbon: Perspectives énergétiques potentielles au Kazakhstan: *Communication du Methane Center, Kazakhstan.*

24. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *Est convenu* qu'à la lumière des débats et des renseignements communiqués, la récupération du méthane des gisements de charbon devrait devenir l'un des domaines d'action prioritaires dans le cadre du futur programme de travail du Groupe spécial d'experts, et qu'il faudrait notamment s'attacher de mettre au point des propositions de projets d'investissement en matière de récupération du méthane des mines de charbon en vue de les soumettre éventuellement au mécanisme de financement ou aux fonds d'investissement que l'on envisageait de mettre sur pied dans le cadre d'Efficacité énergétique 21; et
- ii) *Est convenu en outre* que, pour faciliter les travaux dans ce domaine, le secrétariat devrait envisager de créer un groupe d'experts du méthane des mines de charbon et d'organiser en 2004 un atelier sur la question dont le thème exact devrait être défini en collaboration avec les experts du méthane des mines de charbon.

b) Fixation du carbone et extraction de l'hydrogène du charbon

25. M. Miles Greenbaum (Department of Energy, États-Unis) a communiqué aux délégations des renseignements au sujet du Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone (CSLF), initiative internationale s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques qui vise essentiellement à capter le carbone et à développer les technologies de stockage.

26. M. Niels Peter Christensen (Geological Survey of Denmark, Danemark) a présenté un exposé sur le captage et le stockage du CO<sub>2</sub> en Europe, qui a permis d'informer les délégations des événements récents importants survenus depuis la tenue de l'Atelier sur la fixation du carbone organisé par le Groupe spécial d'experts en novembre 2002.

27. M. John Cameron (AIE) a ensuite présenté un exposé sur le potentiel de captage et de stockage du carbone, dans lequel il a également fait état des estimations de l'AIE concernant le coût de la production d'hydrogène à partir de différentes sources d'énergie.

28. Le Groupe spécial a été saisi des documents suivants:

- i) Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone: une vue d'ensemble: *Communication de Miles GREENBAUM, Directeur des programmes internationaux, Systèmes charbonnier et énergétique, Bureau de l'énergie fossile, Department of Energy des États-Unis;*
- ii) Potentiel de captage et de stockage du carbone: *Communication de John CAMERON, Agence internationale de l'Énergie;*

- iii) Captage et stockage du CO<sub>2</sub> en Europe: *Communication de Niels Peter CHRISTENSEN, Directeur chargé des projets internationaux, Geological Survey of Denmark.*

29. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *A pris note* avec satisfaction des documents présentés; et
- ii) *Est convenu* qu'il était important de continuer à examiner l'évolution de la situation dans ce domaine lors des réunions futures.

c) Meilleures techniques disponibles pour les grandes installations de combustion

30. M. Alain Bill (Alstom) a présenté un exposé sur la lutte contre la pollution atmosphérique: évolution de la réglementation et de la technologie, dans lequel il a notamment communiqué des informations générales sur la Directive relative à la prévention et la réduction intégrées de la pollution (Directive IPPC) et le document intitulé «Draft Reference Document on Best Available Techniques (BATs) for Large Combustion Plants».

31. M. Miroslav Walis a présenté un exposé sur l'application de la technologie de désulfuration des gaz de combustion dans une centrale électrique existante, en se basant sur l'expérience de sa société dans la République tchèque.

32. Le secrétariat a présenté un exposé concernant la proposition de projet sur le renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale qui avait été présentée en vue d'un financement au titre de la quatrième tranche du Compte pour le développement (ONU) pour l'exercice biennal 2004-2005. S'il était approuvé, le projet bénéficierait d'un financement de 680 000 dollars des États-Unis sur une période de trois ans débutant en 2004. Le secrétariat a fait observer qu'il était hautement probable que le financement de ce projet soit approuvé.

33. Le Groupe spécial a été saisi des documents suivants:

- i) Lutte contre la pollution atmosphérique: évolution de la réglementation et de la technologie: *Communication d'Alain BILL, Directeur des ventes, secteur «Power and Petrochemicals» – Région de l'EMEA, ALSTOM Power Environment;*
- ii) Application de la technologie de désulfuration des gaz de combustion dans une centrale électrique existante: *Communication de Miroslav WALIŠ, Enprima Engineering Ltd;*
- iii) Proposition de projet sur le renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale: *Communication de Charlotte GRIFFITHS, secrétariat de la CEE.*

34. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *A pris note* des renseignements communiqués.

## VIII. RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE (Point 7 de l'ordre du jour)

### Documentation:

- i) ENERGY/GE.1/2003/8: Conséquences économiques et sociales de la restructuration des industries charbonnières des pays en transition (étude entreprise en collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU);
- ii) ENERGY/GE.1/2003/11: Document publié en russe uniquement, sur l'état actuel et les tendances nouvelles de la transformation structurelle de l'industrie charbonnière de la Fédération de Russie (document soumis par le Gouvernement russe).

35. Le secrétariat a présenté un exposé sur le développement du secteur des PME dans les pays en transition et les pays émergents à économie de marché, et a mis l'accent sur plusieurs synergies existant avec le questionnaire de l'enquête sur les conséquences économiques et sociales de la restructuration des industries charbonnières actuellement entreprise par le Groupe spécial d'experts.

36. Le secrétariat a fourni aux représentants des renseignements sur le Forum régional que la CEE et l'Organisation internationale du Travail organisaient conjointement dans la Fédération de Russie les 26 et 27 novembre 2003 sur le thème «Aspects sociaux et financement de la restructuration industrielle». Le secrétariat a encouragé toutes les délégations à participer au Forum, en particulier celles qui étaient associées à la restructuration du secteur charbonnier russe.

37. Le représentant de la Fédération de Russie (M. Sergueï Klimov, Institut minier de Saint-Pétersbourg) a présenté un exposé décrivant les «perspectives de développement de l'industrie charbonnière russe». Le secrétariat a noté ensuite que le Gouvernement russe avait soumis, en russe uniquement, un document portant sur l'état actuel et les tendances nouvelles de la transformation structurelle de l'industrie charbonnière de la Fédération de Russie, qui avait été publié en tant que document de séance. Le secrétariat a fait savoir que ce document paraîtrait en anglais après la session sous la cote ECE/ENERGY/NONE/2003/16.

38. Le représentant de la Roumanie (M. Margarit Slevoaca, Département des ressources minérales, Ministère de l'économie et du commerce, Roumanie) a procédé à un tour d'horizon de la restructuration du secteur minier en Roumanie.

39. La représentante de la Turquie (M<sup>me</sup> Mücella Ersoy, Entreprises charbonnières de Turquie) a présenté un bilan détaillé de la restructuration du secteur du lignite en Turquie.

40. Le représentant de l'Espagne (M. Esteban Orbegozo, Institut pour la reconversion et la mise en valeur des régions charbonnières, Espagne) a présenté un résumé détaillé de l'historique et de l'état actuel de la restructuration du secteur charbonnier en Espagne, y compris des aspects financiers de cette restructuration.

41. Le secrétariat a ensuite appelé l'attention sur le questionnaire intitulé «Conséquences économiques et sociales de la restructuration des industries charbonnières des pays en transition», dont l'élaboration était terminée. Il a signalé avec satisfaction qu'un certain nombre de pays avaient déjà désigné un responsable chargé de la correspondance future relative à la mise

au point définitive du questionnaire et au processus de réponse, et que plusieurs pays avaient par ailleurs bien progressé dans la préparation de leurs réponses. Le secrétariat a demandé à toutes les autres délégations qui devaient encore désigner un responsable de lui faire part dès que possible des coordonnées de ce dernier. En fonction des progrès réalisés dans la préparation des réponses, le secrétariat serait disposé, le cas échéant, à organiser un atelier réunissant les responsables dans le but de faciliter le processus de réponse au questionnaire.

42. Le représentant de la République tchèque a déclaré que son pays proposait d'accueillir un atelier sur les «aspects économiques et sociaux de la restructuration du secteur charbonnier» dans le but d'examiner les réponses au questionnaire et d'appeler l'attention sur les conclusions et l'action future. Compte tenu des problèmes de privatisation auxquels était actuellement confrontée la République tchèque, il a été précisé qu'un atelier de cette nature ne pourrait pas être organisé avant le deuxième semestre de 2004.

43. Le secrétariat a appelé l'attention sur le fait qu'il avait déjà recueilli précédemment des données concernant la restructuration du secteur charbonnier, notamment sur la production de charbon, le nombre de mines et de puits, les niveaux d'emploi, les subventions publiques et l'évolution de la productivité. Il a ajouté que la série de données la plus récente qu'il ait établie la CEE portait sur la période 1990-2000. Il a ensuite proposé qu'un questionnaire d'enquête soit mis au point et que les délégations soient invitées à le remplir de façon à permettre la mise à jour de cette série de données, si possible en 2004.

44. Le Groupe spécial a été saisi des documents suivants:

- i) Développement du secteur des PME dans les pays en transition et les pays émergents à économie de marché: *Communication d'Antal SZABO, Conseiller régional pour l'entrepreneuriat et les PME, CEE;*
- ii) État actuel de la restructuration du secteur du lignite en Turquie: *Communication de Mücella Ersoy, Entreprises charbonnières de Turquie;*
- iii) Perspectives de développement de l'industrie charbonnière en Russie: *Communication de Sergueï KLIMOV, Fédération de Russie;*
- iv) La restructuration du secteur minier: *Communication de Margarit SLEVOACA, Département des ressources minérales, Ministère de l'économie et du commerce, Roumanie.*

45. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *Est convenu* qu'il devrait continuer de porter une attention toute particulière à la restructuration de l'industrie charbonnière et en particulier aux moyens d'atténuer ses conséquences sociales et économiques dans les pays en transition;
- ii) *Est convenu en outre* que la désignation, par les pays, de responsables/coordonnateurs pour la version définitive du questionnaire sur les «conséquences économiques et sociales de la restructuration des industries charbonnières des pays en transition» revêtait une importance prioritaire et que, si nécessaire, une réunion des responsables en question devrait être organisée dans le but de faciliter le processus de réponse au questionnaire;

- iii) *A pris note* avec satisfaction de l'offre de la République tchèque qui avait proposé d'accueillir en 2004 un atelier sur le thème du questionnaire et *a décidé* de donner suite à cette proposition;
- iv) *Est convenu* qu'il serait utile de mettre à jour la série de données sur la restructuration du secteur charbonnier, dont disposait actuellement la CEE, et *est convenu en outre* qu'il faudrait prendre des mesures pour pouvoir réaliser cette mise à jour en 2004 si les ressources disponibles le permettaient;
- v) *A pris note* avec satisfaction de tous les renseignements communiqués au cours de la présentation des exposés et des débats.

### **IX. INVESTISSEMENT DANS L'OFFRE DE CHARBON (Point 8 de l'ordre du jour)**

#### Documentation:

- i) ENERGY/GE.1/2003/7: Investissement dans l'offre de charbon.

46. Le représentant de l'AIE (M. John Cameron) a présenté une vue d'ensemble du document qu'il avait élaboré pour la session intitulé «Investissement dans l'offre de charbon», en mettant, toutefois, davantage l'accent, dans son exposé, sur les problèmes auxquels étaient confrontés les pays en transition.

47. L'exposé a été suivi d'un débat, au cours duquel il a été fait état de deux éléments essentiels qui favoriseraient les apports d'investissements étrangers dans le secteur charbonnier des pays en transition, à savoir qu'il fallait adopter une démarche associant les différentes parties prenantes et aussi assurer la «prévisibilité» à l'intérieur du cadre juridique, politique et réglementaire.

48. Le Groupe spécial a été saisi du document suivant:

- i) Investissement dans le secteur charbonnier, l'accent étant plus particulièrement mis sur les pays en transition: *Communication de John CAMERON, Agence internationale de l'énergie.*

49. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *A pris note* de l'exposé présenté; et
- ii) *A noté en outre* l'importance que revêtait l'investissement pour l'avenir du secteur charbonnier dans les pays en transition.

**X. FINANCEMENT DE TECHNIQUES DE COMBUSTION PROPRE DU CHARBON DANS LES CHAUDIÈRES DE PETITE ET MOYENNE TAILLE EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE (Point 9 de l'ordre du jour)**

50. Le secrétariat a signalé aux participants qu'aucune proposition n'avait été reçue des délégations en ce qui concerne l'organisation d'une réunion de suivi de l'Atelier sur la combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne taille en Europe centrale et orientale, tenu à Brasov (Roumanie), du 4 au 6 septembre 2002. À sa cinquième session, le Groupe spécial était convenu d'examiner la proposition concernant l'organisation d'une éventuelle réunion de suivi portant sur le financement de la combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne taille en Europe centrale et orientale. Les débats qui ont suivi ont fait ressortir sur la difficulté à susciter l'intérêt pour cette question.

51. Le Groupe spécial d'experts *est convenu* qu'il ne semblait pas faisable, pour l'heure, d'organiser une réunion de suivi sur le financement et que le secrétariat devrait étudier la possibilité d'inclure la question du financement de la combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne taille en Europe centrale et orientale dans l'ordre du jour d'une réunion de plus grande envergure sur le financement qui pourrait être organisée à l'avenir par la CEE.

**XI. PROMOTION DE L'UTILISATION DU CHARBON (Point 10 de l'ordre du jour)**

52. M<sup>me</sup> Christine Copley, Institut mondial du charbon, a évoqué les activités que menait l'Institut afin de promouvoir l'utilisation du charbon et d'améliorer l'image de ce combustible. M<sup>me</sup> Copley a également signalé que l'Institut était disposé à collaborer avec le Groupe spécial d'experts à cette fin.

53. Les participants au débat ont insisté sur le fait qu'il importait que le secteur charbonnier contribue à relever les enjeux du développement durable, et notamment du débat actuel sur l'environnement, ce qui l'aiderait par ailleurs à améliorer l'image du charbon auprès du public.

54. Le Groupe spécial a été saisi du document suivant:

- i) L'image du charbon auprès du public: *Communication de Christine COPLEY, Institut mondial du charbon.*

55. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *A pris note* de la communication présentée;
- ii) *A pris note également* qu'il importait que le secteur charbonnier se mobilise en faveur du développement durable et dans le domaine de l'environnement;
- iii) *A, par ailleurs, pris note* avec satisfaction de la proposition de l'Institut mondial du charbon qui avait offert de collaborer avec le Groupe spécial sur ce plan et de le tenir au courant des faits nouveaux concernant les questions relatives à l'image du charbon.

**XII. ACTIVITÉS DE DIVERSES ORGANISATIONS  
INTERGOUVERNEMENTALES ET NON GOUVERNEMENTALES  
ET COOPÉRATION AVEC CES ORGANISATIONS  
(Point 11 de l'ordre du jour)**

56. Des informations nouvelles ont été communiquées sur les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après:

- i) Conseil mondial de l'énergie – M. Klaus Brendow a rappelé qu'il avait déjà donné aux participants à la session des informations concernant l'étude sur le charbon dans le monde entreprise par le CME, une activité de première importance dans le domaine du charbon. M. Brendow a ensuite communiqué aux participants des renseignements sur les activités relatives à la restructuration du secteur du chauffage urbain en Europe centrale et orientale, et également sur la création d'une équipe spéciale chargée des aspects réglementaires du chauffage urbain;
- ii) Assocarboni/Euriscoal – M. Rinaldo Sorgenti (Assocarboni) a présenté une vue d'ensemble des activités d'Assocarboni et Euriscoal, notamment de leurs travaux dans le domaine de l'analyse du cycle de vie.

57. Le secrétariat a fait observer que les autres organisations, notamment EURACOAL, l'AIE et l'Institut mondial du charbon, avaient également donné une vue d'ensemble de leurs activités au titre de points de l'ordre du jour examinés précédemment.

58. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *A pris note* des documents présentés; et
- ii) *Est convenu* de la nécessité de renforcer la collaboration avec les organisations internationales pour promouvoir ses activités et ses objectifs.

**XIII. PROGRAMME DE TRAVAIL ET CALENDRIER DES RÉUNIONS  
(Point 12 de l'ordre du jour)**

Documentation:

- i) ENERGY/2003/6: Calendrier provisoire des réunions 2004.

59. Le secrétariat a fait la synthèse des principaux centres d'intérêt du Groupe spécial, qui avaient été passés en revue au cours de la session, notamment les technologies plus propres et leur rôle dans l'amélioration de la performance environnementale du charbon et, donc, de l'acceptation de ce combustible par le public; les moyens de faciliter la mise au point et le financement de projets de récupération du méthane des mines de charbon; et les conséquences économiques et sociales de la restructuration du secteur charbonnier. Le secrétariat a signalé qu'en prêtant attention à ces différents domaines, le Groupe spécial continuerait d'axer ses efforts sur les trois piliers du développement durable (le social, l'économique et l'environnemental), tout en tenant compte des considérations liées à l'amélioration de l'image du charbon et de son acceptation par le public.

60. Le Groupe spécial d'experts:

- i) *Est convenu* que son programme de travail pour l'année suivante chercherait à privilégier un certain nombre de domaines importants relatifs au développement durable du secteur charbonnier, y compris les technologies plus propres d'utilisation du charbon, les moyens de faciliter la mise au point et le financement de projets de récupération du méthane des mines de charbon et l'atténuation des conséquences économiques et sociales de la restructuration du secteur charbonnier dans les pays en transition; et
- ii) *A noté* que la septième session du Groupe spécial d'experts était provisoirement fixée aux 16 et 17 novembre 2004 et se tiendrait à Genève.

#### **XIV. QUESTIONS DIVERSES (Point 13 de l'ordre du jour)**

61. Le secrétariat a informé les participants que le site Web de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement de l'entreprise de la CEE avait été sensiblement remanié, actualisé et relancé depuis la précédente session. Tous les documents pour la session avaient été affichés sur le site Web et les exposés présentés au cours de la session seraient publiés dans les meilleurs délais sur le site Web de la CEE à l'adresse suivante:  
<http://www.unece.org/ie>.

#### **XV. ADOPTION DU RAPPORT DE LA SIXIÈME SESSION (Point 14 de l'ordre du jour)**

62. Il a été décidé qu'un rapport sur la session (ENERGY/GE.1/2003/3) portant essentiellement sur les conclusions et les recommandations serait établi par le secrétariat et soumis au Bureau pour approbation, puis distribué aux pays membres.

## ANNEXE

### GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DU CHARBON DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

#### MANDAT

Le **Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable**, organe intergouvernemental succédant au Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique, est créé, pour une période de deux ans, par le Comité de l'énergie durable en vue d'exécuter, sous ses auspices, des activités liées au charbon et à son utilisation et plus particulièrement à l'adaptation du secteur du charbon au marché et au rôle du charbon par rapport aux trois piliers, économique, social et environnemental, du développement durable.

Le Groupe spécial d'experts a pour tâches:

- a) D'évaluer dans leurs grandes lignes les facteurs – économiques, environnementaux, sociaux et acception par le public – qui détermineront la place future du charbon dans le secteur énergétique des États membres de la CEE-ONU;
- b) D'échanger des informations sur les politiques et les programmes mis en œuvre dans les États membres pour assurer un développement durable et la protection de l'environnement dans la filière énergétique fondée sur le charbon;
- c) De servir de cadre pour l'échange d'informations et de données d'expérience entre les États membres sur la restructuration institutionnelle en cours et l'adaptation au marché du secteur du charbon, compte tenu en particulier des conséquences économiques et sociales de la restructuration du secteur du charbon dans les pays en transition et notamment des moyens de faciliter la reprise de l'économie;
- d) De promouvoir la coopération technique entre les États membres pour les aider à apporter des améliorations institutionnelles et environnementales, notamment à adopter des techniques et des procédés propres d'utilisation du charbon tout au long de la filière énergétique fondée sur le charbon;
- e) De suivre et de promouvoir les innovations techniques devant permettre de réduire l'impact de l'utilisation du charbon sur l'environnement, y compris des techniques concernant le méthane des gisements et des mines de charbon qui auront également des conséquences favorables sur l'économie et la sécurité dans les mines;
- f) D'explorer les possibilités qui s'offrent au secteur du charbon, en particulier dans les pays en transition, de tirer profit des mécanismes de Kyoto et d'y contribuer;
- g) De mettre en évidence tout fait nouveau significatif affectant la demande et l'offre de charbon dans les pays membres;
- h) D'accorder une attention particulière au transfert de connaissances et de données d'expérience dans les domaines susmentionnés aux pays membres en transition; et

i) De renforcer la coopération interinstitutions et de coopérer et collaborer avec toutes les instances concernées, y compris avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales et les milieux d'affaires/le secteur privé, afin d'atteindre les objectifs susmentionnés.

-----